



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

apiculture

Question écrite n° 116976

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les conclusions de « l'étude multifactorielle prospective 2002/2005 » de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments) qui montrent une surmortalité des abeilles et ce, malgré l'interdiction depuis 2003 des produits insecticides incriminés tels que Gaucho et Régent. Il s'avère ainsi que l'hécatombe observée dans les cheptels continue et que les causes paraissent complexes et multifactorielles. Par conséquent, et alors que la profession est en pleine crise, il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions qui ont déjà été prises pour cerner précisément la surmortalité des abeilles et, le cas échéant, quelles nouvelles initiatives il entend prendre en la matière et dans quel délai.

Texte de la réponse

Des mortalités d'abeilles ont été constatées hors des zones de grandes cultures ou dans des zones de grandes cultures où des produits phytosanitaires tels que Regent TS ou Gaucho n'ont pas été utilisés. Le ministère chargé de l'agriculture a lancé en 2002 une étude multifactorielle des troubles des abeilles pour rechercher les causes de ces mortalités. Un comité scientifique et technique est également chargé de recenser et analyser les causes de mortalités décrites. Parallèlement une enquête de terrain a été mise en place. L'enquête multifactorielle prospective (EMP) animée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), et mise en oeuvre par les services régionaux de la protection des végétaux (SRPV) et les directions départementales des services vétérinaires (DDSV) depuis 2002, est terminée sur le terrain. Les résultats complets de cette enquête sont en cours de traitement par l'AFSSA qui en assurera la diffusion. D'autre part, le réseau sanitaire de surveillance permet d'établir un bilan annuel des mortalités et dépopulations des abeilles signalées auprès des DDSV. Les résultats de cette surveillance sont exploités et mis en parallèle avec ceux de l'enquête multifactorielle prospective. Ce réseau a observé un net recul des déclarations de mortalités depuis 2004, sans qu'il soit possible d'objectiver la cause de cette diminution. En outre, des études sont toujours menées afin de définir si les abeilles ne seraient pas affectées par d'autres facteurs associés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques régulièrement incriminés, comme la diminution des surfaces emblavées en tournesol, une des principales fleurs butinées. Les effets d'une mauvaise utilisation éventuelle du médicament vétérinaire sont également étudiés. Ces recherches sont notamment fondées sur les hypothèses formulées par l'AFSSA dans le cadre de l'enquête multifactorielle et sur les conclusions du comité scientifique et technique de l'étude multifactorielle pilotée par la direction générale de l'alimentation.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116976

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche
Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 949

Réponse publiée le : 17 avril 2007, page 3710